

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine



Extrait du registre des décisions du Maire

OBJET : Demande de subvention au titre de la Dotation Globale de Décentralisation 2025 (DGD) - **TRAVAUX DE RENOVATION A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122.22,
Vu la délibération n° 22 du 23 mai 2020, donnant délégation au Maire pour prendre toutes décisions dans les matières prévues à l'article visé ci-dessus,
Considérant que la commune de La Frette-sur-Seine sollicite une subvention au titre de la Dotation Globale de Décentralisation en faveur des bibliothèques,
Considérant que le montant des travaux de rénovation prévus à la bibliothèque municipale s'élève à 22 323,50 € hors taxes.

DECIDE

DE SOLLICITER auprès de Monsieur le Préfet une subvention au titre de la Dotation Globale de Décentralisation 2025, une subvention au taux de 67,69 % du coût hors taxes des travaux.

S'ENGAGE à utiliser cette subvention dans le cadre de l'opération susvisée.

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à La Frette-sur-Seine, le 25 avril 2025.

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Parisis,



Philippe AUDEBERT

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20250425-d-2025-24-AU
Date de télétransmission : 28/04/2025
Date de réception préfecture : 28/04/2025